FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLÉANS, 29 OCTOBRE 1860.

Les Mystères de la Maison.

(Suite.)

Le voiture cellulaire s'acheminait vers la prison, et les nouveaux venus étaient, à leur grand étonnement, accueillis par un grand éclat de rire général.

Ce n'était, il est vrai, qu'une dégustation, car, sur la voiture de Taxile était venue s'abattre une averse qui, sans un dégagé, aurait pu les noyer tous. Mais, qu'importait à ces gens-là, qui, pour la plupart, étaient à leur aise, d'être mouillés, puisqu'ils allaient changer de vêtements?

Le chien même, qui, pendant la course, avait été obligé de courir à côté de la voiture, avait trouvé moyen de se faire admettre à l'intérieur, et, tout en léchant la main de son maître, il semblait rire de la mésaventure.

Taxile seul ne riait pas. Il était, au contraire, très-mécontent de cette averse, qui, en le mouillant, avait détruit l'effet de son costume, et il se disait que, pour un homme qui voulait faire une entrée remarquée, il était bien désagréable d'arriver dans un état pareil.

Aussi, lorsque la voiture s'arrêta devant la prison, et qu'il en descendit, il ne put s'empêcher de jeter un regard de mépris sur ses compagnons de voyage, qui, eux, ne semblaient pas s'apercevoir de leur misère.

Il entra dans la salle d'attente, où on le fit déshabiller, et, pendant qu'on le fouillait, il se mit à réfléchir à la manière dont il allait se présenter devant le juge.

Il avait résolu de jouer la comédie, et, pour cela, il avait besoin de se donner un air de bonne foi, de franchise, qui lui gagnât la confiance de ceux qui allaient l'interroger.

Il avait donc choisi un costume qui, sans être riche, était cependant d'une grande élégance, et, lorsqu'il se vit habillé, il se regarda dans une glace qui était placée devant lui, et il se trouva fort satisfait de son apparence.

Il avait, en effet, un air de jeunesse et de candeur qui devait nécessairement lui gagner la sympathie de ceux qui allaient le juger.

Il était, du reste, fort calme, et, bien qu'il sût que sa vie était en jeu, il ne montrait aucune crainte.

Il avait, en effet, la conscience de sa force, et il se disait que, s'il était habile, il pouvait se tirer d'affaire.

Il fut alors conduit dans une salle où il trouva un déjeuner qui lui avait été préparé par les soins de M. Lecoq, et, après avoir mangé de bon appétit, il se jeta sur un lit de camp, et s'endormit d'un profond sommeil.

Il dormait encore lorsque, le lendemain, à neuf heures du matin, on vint le chercher pour le conduire devant le juge d'instruction.

Taxile, qui était habitué à ces sortes de choses, ne se troubla pas, et, après avoir fait sa toilette avec le plus grand soin, il se laissa emmener sans faire la moindre observation.

Il fut introduit dans un cabinet où il trouva M. Lecoq, qui, assis devant une table, était occupé à écrire.

Le juge d'instruction était un homme d'une cinquantaine d'années, à la figure froide et sévère, et qui, sans être méchant, était cependant fort redouté, à cause de son caractère inflexible.

Il était, du reste, très-instruit, et, comme il avait fait de l'étude de l'homme une étude spéciale, il était rare qu'il se trompât dans ses appréciations.

Il leva la tête en entendant entrer Taxile, et, après avoir jeté sur lui un regard rapide, il lui dit d'un ton sec et bref :

— Votre nom, votre âge, votre profession, votre demeure?

— Taxile Bigault, répondit le jeune homme, âgé de vingt-cinq ans, artiste peintre, demeurant rue Saint-Lazare, 17.

— Vous avez deux noms bien différents, dit le juge, et, comme je ne suppose pas que vous ayez deux actes de naissance, je vous prie de me dire lequel de ces noms est le vôtre.

— Celui de Taxile, répondit le jeune homme, est celui que j'ai adopté pour signer mes tableaux, mais mon véritable nom est celui de Bigault.

— Vous avez été arrêté sous le nom de Taxile, reprit le juge, et, comme il est probable que c'est sous ce nom que vous serez connu dans le monde, je vous engage à vous en servir.

— Je ferai ce que vous me direz, répondit Taxile, qui, depuis son arrestation, avait pris son parti de tout.

— Vous savez pourquoi vous êtes ici?

— Non, monsieur, répondit Taxile, qui, ne voulant pas se hâter de se défendre, voulait, au contraire, paraître ne rien comprendre à ce qui se passait autour de lui.

— Vous êtes accusé d'avoir, dans la nuit du 15 au 16 octobre, commis un vol avec effraction chez M. Lecoq, rue de Jérusalem, 9.

— Moi! s'écria le jeune homme, en feignant la plus grande surprise.

— Oui, vous-même, répondit le juge, qui, sans paraître remarquer l'étonnement de Taxile, continua froidement son interrogatoire.

— Mais, monsieur, reprit Taxile, je ne connais pas M. Lecoq, je ne sais même pas où il demeure, et je ne comprends pas comment on a pu penser que j'aurais commis un vol chez lui.

— Vous avez été vu, répondit le juge, et reconnu par plusieurs personnes.

— Mais, monsieur, c'est impossible, puisque je ne connais pas M. Lecoq.

— Vous avez été vu, repr